



Opération exemplaire en Île-de-France

ERGAPOLIS, UNE DEMARCHE PLURIDISCIPLINAIRE INNOVANTE POUR LA VILLE DE DEMAIN



Urbanisme

Bénéficiaire

Institut Ergopolis

Partenaires

- Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
- Etat (délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine)
- Conseil régional Île-de-France
- Conseil régional Normandie
- Paris Seine Normandie
- Enedis
- Groupe La Poste
- Quartus

Financement

ADEME : 150 k€

Chiffres clés

- 249 étudiants depuis le lancement
- 25 visions croisées produites sur 8 territoires situés en Île-de-France et au Maroc

Date de lancement

2009

Pourquoi agir

Imaginé et lancé en 2009 par Mme Estelle Forget, Ergapolis est un laboratoire d'innovations qui favorise l'insertion professionnelle des jeunes étudiants et apporte aux collectivités locales un nouveau regard sur l'aménagement durable des territoires. A travers un concours et un atelier pratique, la démarche répond à 4 grands objectifs :

- *créer des synergies et une culture commune autour du développement durable ;*
- *créer des ponts entre le monde académique, celui de l'entreprise et les territoires ;*
- *favoriser l'autonomie, le réseautage et l'insertion professionnelle de jeunes étudiants issus d'horizons variés ;*
- *apporter aux collectivités locales des idées nouvelles et des solutions concrètes à leur problématique d'aménagement en amont des marchés publics.*

La démarche, volontaire, est ouverte à des équipes pluridisciplinaires composées de jeunes architectes, urbanistes, économistes, ingénieurs, experts en développement durable, communicants, sociologues, etc. Ils apprennent à travailler ensemble et bénéficient d'un encadrement de haut niveau grâce à l'engagement de partenaires privés et publics. Au final, ils doivent produire une vision originale adaptée aux caractéristiques d'un territoire, répondre aux attentes des élus locaux et mettre en pratique les principes de l'urbanisme durable, c'est-à-dire un urbanisme qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à stimuler l'économie locale tout en préservant les ressources et les paysages. Chaque projet est présenté lors d'une audition devant un jury. L'équipe lauréate remporte un prix de 1 000 euros par étudiant.

Cette initiative originale et inédite est soutenue par la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME.

Présentation et résultats

Le concours

A partir d'un cahier des charges portant sur un cas concret fourni par des collectivités locales ou des aménageurs, les équipes pluridisciplinaires de 8 à 10 étudiants travaillent sur la réhabilitation de quartiers, des programmations urbaines et l'aménagement durable en intégrant l'environnement et l'identité des territoires.

Les équipes remettent aux maîtres d'ouvrage des projets globaux comprenant un diagnostic territorial, un étalonnage concurrentiel, une programmation, des propositions d'aménagement, des panneaux d'exposition, des maquettes. Ce travail de fond permet aux collectivités de disposer d'une matière pour constituer des cahiers des charges de consultations de maîtrise d'œuvre urbaine.

L'atelier ERGASTORM

Avec la même approche que le concours, 3 équipes pluridisciplinaires se retrouvent pendant quelques jours en immersion sur site autour d'un « *remue-méninges* ». Chaque équipe dispose d'une semaine ou de quinze jours, selon le format choisi, pour proposer des idées concrètes aux collectivités.

Le principal facteur clé de succès d'Ergapolis réside dans la qualité du partenariat tissé entre les collectivités territoriales, les entreprises et le monde académique.

- **Le monde académique** voit dans le concours un complément de formation : Ergapolis ouvre l'esprit des étudiants à de nouvelles disciplines et leur permet de se créer un réseau.
- **les collectivités locales** bénéficient à moindre coût d'un appui technique, d'une expertise et d'une réflexion globale en amont de leur projet.
- **Les entreprises** valorisent leur savoir-faire tout en s'enrichissant de l'apport de disciplines nouvelles. L'approche décloisonnée des compétences crée des synergies, remet en question leurs pratiques et permet de s'approprier des innovations.

Focus

En devenant une société de l'Economie Sociale et Solidaire en juillet 2017, Ergapolis souhaite accompagner les jeunes diplômés et les futurs créateurs de villes durables dans leur accès à l'emploi. C'est dans cet esprit que l'Institut propose aux jeunes ayant participé au concours de reformer des équipes pluridisciplinaires, pour répondre à des missions rémunérées, encadrées par l'Institut.

Bonnes pratiques téléchargeables sur notre site :

<http://bonnes-pratiques-idf.ademe.fr>



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

“ Le concours Ergapolis démontre sa capacité à fédérer acteurs et compétences autour de projets urbains de qualité. Je suis certain qu'il préfigure en cela le mode d'organisation des politiques d'aménagement que nous appelons de nos vœux et qui sont amenées à se développer pour réussir notre transition écologique et énergétique. ”

M. Bruno Lechevin, président de l'ADEME

Facteurs de reproductibilité

L'urbanisme durable figure parmi les priorités thématiques traitées par l'ADEME. L'agence produit des publications, propose des formations ciblées, accompagne les projets en mobilisant son expertise technique, voire, sous condition, un soutien financier.

Parmi les outils méthodologiques qu'elle a développés, la démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU2) est devenue une référence pour de nombreux professionnels de l'aménagement et de nombreuses collectivités territoriales. Son appropriation par les participants au concours Ergapolis constitue ainsi un facteur clé de succès que d'autres porteurs de projets peuvent facilement dupliquer.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site internet de l'ADEME www.ademe.fr/urbanisme
- Le site de la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME www.ile-de-france.ademe.fr
- Le site d'Ergapolis www.ergapolis.org

CONTACTS

- Institut Ergapolis
Tél : 06 13 41 66 33
thierry.vincent@ergapolis.org
- Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
Tél : 01 49 01 45 47
ademe.ile-de-france@ademe.fr

